

SAINT BRICE
42 RUE PIERRE MAITRE 51100 REI
03.26.02.57.58

Bon No: 004416378		1ere Gachée: 12:56 (1) Quantité: 4.25 m3			Date: 21/11/2025 référence commande(2):		reap201125083403		Zone: TRANSPORT TOI		
client: 412750 chantier: 275253		CLIENT COMPTANT ASSUJETTI 51520 Recy 1 RUE CHARLES HILTGEN 06.85.21.28.39 51100 Reims							Véhicule: M92 8x4 ROUXEL DEN M92 RIVIERE DENA		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton PJDER3C330		désignation(6)(8) DESACTIVE		certification		classe d'exposition(3) XF2		Classe Chlorure CL 0,40		consistance(7) S3 Dmax 10	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30			
appellation commerciale DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330											
Propriétés particulières spécifiées											
SERVICES						ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP						EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480/4700			NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:											
signature:											

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1